

Déclaration préalable

au vol en zone peuplée d'un aéronef sans équipage à bord

Arrêté du 3 décembre 2020 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs sans équipage à bord

Réalisée par Didier GAUDUCHEAU - Innov ATM

Le 18/03/2026

L'exploitant

Nom Monsieur GAUDUCHEAU Didier

SIRET 39851376200045

Nom commercial Photographe Auteur

Contact

Courriel dg@didiergauducheau.com

Téléphone 06 03 54 39 73

Contact joignable pendant les vols

Civilité Monsieur

Nom Gauducheau

Prénom Didier

Courriel dg@didiergauducheau.com

Téléphone 0603543973

Description des vols

Type d'opération Scénarios standard européens

Environnement En agglomération

Pilotage de l'aéronef En vue du télépilote

Scénario STS-01

Hauteur maximale de vol 49 m

Date des vols

Date de début de vol 18/04/2026 à 9h00

Date de fin de vol 25/04/2026 à 17h00

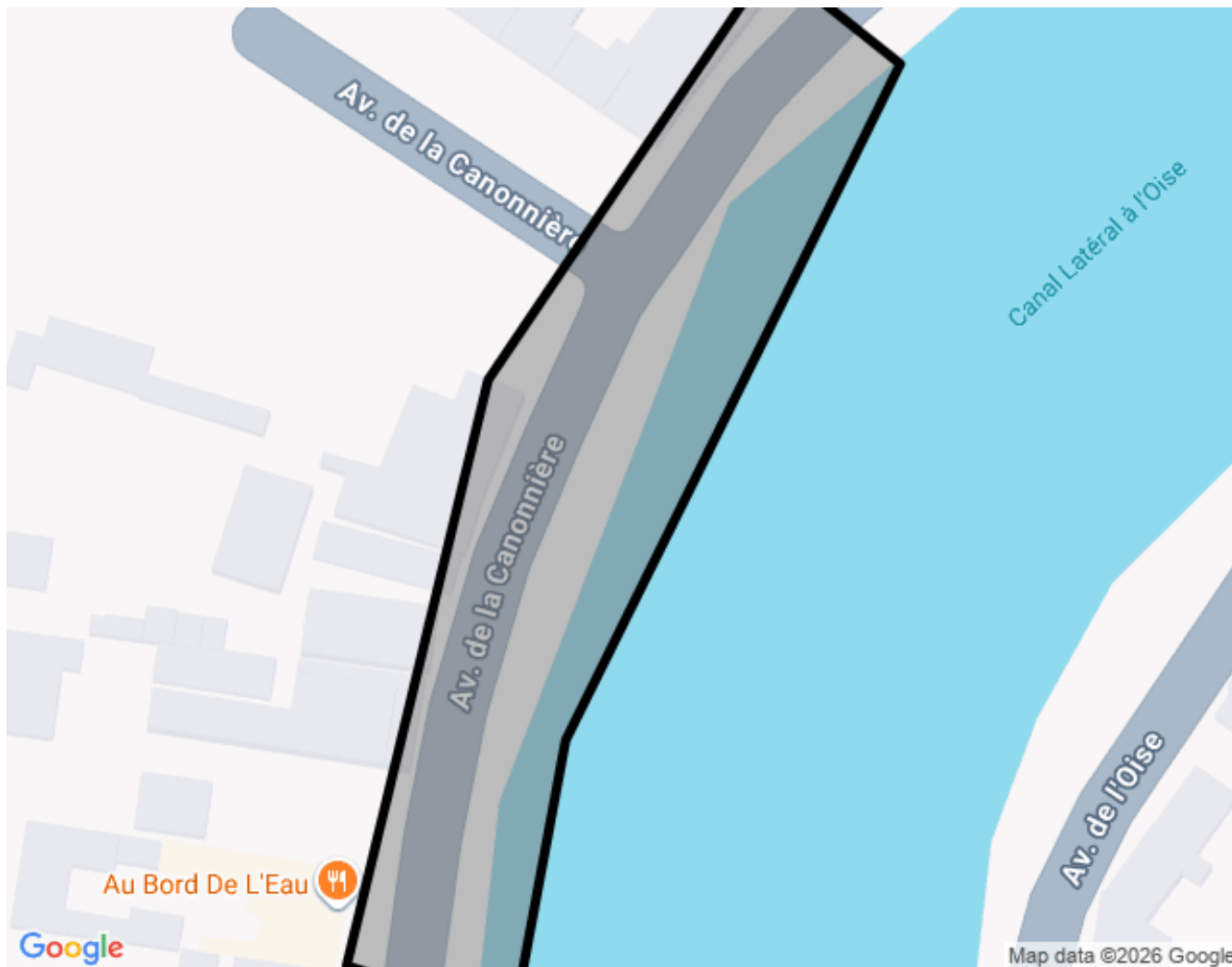
Zone de vol

Commune Longueil-Annel

Code postal 60150

Adresse/description du site Avenue De La Canonnière

Zone de vol détaillée



[Cliquez ici pour voir la carte interactive](#)

Aéronefs susceptibles d'être utilisés

Numéro d'enregistrement	Type d'aéronef	Constructeur	Modèle	Masse maximale (kg)
UAS-FR-514013	Multirotors	Dronavia	Kronos AD Mavic 4	1.063

Autres informations utiles

Commande de Itinérance Fluvestre, 1 Avenue du Soleil-Les-Onglous, 34340 Marseillan. Pascal de Peretti 06.18.31.62.67

Pièces justificatives à fournir séparément

L'exploitant a été informé qu'il devait transmettre, par retour de courriel, les pièces justificatives suivantes, et que le préavis de 5 jours ouvrables ne commence qu'à réception d'un dossier complet :

- Tout document spécifique éventuellement requis par la préfecture concernée (l'exploitant a été informé que dans le cas d'une première demande auprès d'une préfecture, il devait impérativement la contacter pour connaître les éventuels documents spécifiques exigés).